

10-1991



CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondé par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

**An effective political dialectic
in an enlarged Community**
Un nouveau rôle pour le Conseil pag. 3

En passant par la Lorraine...
A new proposal for a European Defense pag. 4

EC and Eastern Europe
La C.E. et l'Europe de l'Est pag. 7

On en parlera demain
Une déclaration des Parlements des Douze
avant Maastricht ? pag. 14

Non !

La première réforme importante des traités communautaires a été achevée par la Conférence intergouvernementale de Luxembourg en 1985 avec l'adoption de l'Acte Unique européen et l'inscription de l'objectif 1992 parmi les normes constitutionnelles de la Communauté. Les négociations entre les dix gouvernements de la CEE se conclurent avec un accord fructueux grâce à quatre éléments fondamentaux :

- * un consensus préalable sur la nécessité de réaliser l'objectif d'un espace sans frontières, ce qui était le but fondamental de la construction communautaire ;
- * la volonté commune de limiter la réforme des traités aux modifications nécessaires pour créer cet espace ;
- * la définition d'un programme précis de mesures législatives et réglementaires pour éliminer les barrières existantes entre les pays membres ;
- * la fixation d'un calendrier automatique et (politiquement) contraignant pour la création de cet espace.

Un an s'était tout juste écoulé depuis l'entrée en vigueur de cette réforme, que le Conseil européen d'Hannovre en juin 1988 prenait acte :

- * qu'il ne pouvait pas y avoir un véritable espace sans frontières, faute d'une politique monétaire commune et d'une monnaie unique ;
- * que l'Union monétaire devait être réalisée parallèlement à une véritable Union économique et être accompagnée par la cohésion économique et sociale entre les Douze ;

No!

Six years ago the intergovernmental Conference at Luxembourg had just brought about the first major reform of the EC Treaties by adopting the Single European Act which wrote the 1992 objective into the constitutional norms of the Community. The negotiations among the ten came to a fruitful conclusion, agreement being reached thanks to four elements of fundamental importance:

- * consensus from the outset on the necessity of realising the objective of an area without frontiers, the very basis of the building of the Community;
- * the common desire to restrict the reform of the Treaties to the changes necessary to create this area;
- * the drawing up of a detailed programme of legislative and regulatory measures designed to eliminate the barriers between the Member States;
- * the setting of a self-acting and (politically) binding schedule for forming a frontier free Community.

Scarcely a year after this reform took effect the European Council at Hannover of June 1988 noted the following:

- * that a real frontier free area could not be achieved without a single monetary policy and a common currency;
- * that monetary union had to be achieved in parallel with real economic union and that the latter had to be accompanied by economic and social cohesion among the twelve, and



* que pour ce faire, que l'efficacité et la légitimité démocratique des institutions communautaires auraient dû être renforcées.

Les éléments fondamentaux d'une nouvelle négociation intergouvernementale pour réaliser l'Union économique et monétaire étant finalement réunis par le Comité Delors, l'exode de milliers d'Allemands de l'Est à travers la Hongrie démocratique ainsi que l'avènement de la démocratie en Pologne et en Tchécoslovaquie exigeaient une réflexion sur l'avenir de la Communauté bien au delà du développement de l'intégration économique.

Renforcer la légitimité démocratique de l'Union, rendre ses institutions plus efficaces, garantir l'unité et la cohérence de l'action de l'Union dans les domaines économique, monétaire et politique, définir et mettre en oeuvre une politique étrangère et de sécurité commune: voilà les « terms of reference » du mandat des chefs d'Etat et de gouvernement à leurs Ministres en avril 1990.

Dès le premier rapport des Ministres à Parknasilla, tout le monde put comprendre qu'une négociation de cette ampleur, conduite sous la contrainte de l'unanimité, dépassait les capacités de la méthode diplomatique. Submergés par la guerre du Golfe et par la crise yougoslave, les Ministres des Affaires Etrangères et leurs représentants ont chargé la table des négociations de milliers de pages, mais les positions sur les thèmes les plus controversés (légitimité démocratique, rôle de la Commission, structure du traité, politique de sécurité et de défense, cohésion économique et sociale) n'ont pas changé.

Le Parlement européen, certains parlements nationaux, les familles politiques européennes, la Confédération Européenne des Syndicats ont souligné maintes fois leur volonté de dire « non » à une réforme insatisfaisante, mais tout le monde semble convaincu qu'après Maastricht les gouvernements nationaux réussiront à amadouer ces « intransigeants ».

Nous, nous attendons que ces « intransigeants » maintiennent leurs positions et réitèrent leur « non ». Nous leur demandons toutefois d'assortir ce « non » avec deux propositions concrètes:

* que le Conseil européen charge la Commission - gardienne des Traités et de l'intérêt communautaire - de rédiger un projet de traité instituant l'Union politique, économique et monétaire, conformément aux orientations décidées par le Conseil européen de Rome et à la déclaration des Assises, en vue de son adoption par les gouvernements nationaux ;

* que la Conférence des Parlements de la Communauté (Assises) soit convoquée à nouveau en vue d'examiner les questions liées à la vocation fédérale de la Communauté et de définir les éléments fondamentaux d'un projet de Constitution sur l'Union européenne, qui devra être finalisé par le Parlement européen.

** that to this end the efficiency and the democratic legitimacy of the Community institutions would have to be strengthened.*

The fact that the essential elements for fresh intergovernmental negotiations on economic and monetary union had ultimately been brought together by the Delors Committee, and that thousands of East Germans were emigrating through a democratic Hungary and lastly that democracy had come to Poland and Czechoslovakia, demanded consideration of the future of the community way beyond the development of economic integration.

Thus the terms of reference given by the Heads of State and Government to their ministers in April 1990 were

** to strengthen the democratic legitimacy of the Union,*

** to guarantee the unity and the consistency of action of the*

** Union in the economic monetary and political spheres, and*

** to define and implement a common foreign and security policy.*

It was apparent to all from the first Ministers' report at Parknasilla that negotiations of this scope, conducted under the constraints of unanimity voting were beyond the means of diplomatic method. Weighed down by the Gulf War and by the Yugoslavian crisis the Foreign Ministers and their representatives have heaped masses of papers on the negotiating table but in respect of the most controversial topics (democratic legitimacy, the role of the Commission, the structure of the treaty, political, security and defence policy, economic and social cohesion) positions have not advanced one inch.

The European Parliament, some national parliaments, the European political families and the European Trade Union Confederation have emphasised on several occasions that they are prepared to say « no » to unsatisfactory reform, but all concerned seem quite convinced that after Maastricht the national governments will be perfectly able to bring the diehards round.

We expect these « diehards » to stand their ground and to say « no » yet again. We would ask them all the same to temper this « no » with two concrete propositions:

** that the European Council instruct the Commission - the guardian of the Treaties and of the Community interest - to draw up a draft treaty establishing the political, economic and monetary union in conformity with the guiding principles decided by the European Council in Rome and with the Assises Declaration, for adoption by the national governments;*

** that the Conference of Community Parliaments (Assises) be re-convened in order to examine the questions posed by the federal destiny of the Community and to define the basic elements of a draft constitution for European Union, to be finalised by the European Parliament.*



Une véritable dialectique politique dans une Communauté élargie

La question de la composition et des fonctions du Conseil revêt déjà, dans l'état actuel des choses, une importance considérable tant sur le plan institutionnel que sur le plan politique, mais elle gagnera encore en urgence, à mesure que les perspectives se feront plus proches d'un élargissement de la Communauté.

La définition du rôle et de la composition du Conseil exige que nous nous montrions critiques envers une construction européenne, qui accuse des tendances à la bureaucratisation. Nous devons imprimer à cette construction un caractère véritablement politique et assurer au Conseil une représentation qui soit en mesure de débattre la plupart des décisions, tant au niveau législatif qu'au niveau politique.

Il est important de garantir au sein du futur Conseil une représentation qualitativement forte des Etats membres, qui soit capable de synthétiser leurs intérêts et leurs points de vue, plutôt qu'une représentation sans doute unitaire et dotée de pouvoirs importants, mais souvent incapable d'exprimer et de défendre les intérêts fondamentaux des Etats membres, parcellisée qu'elle est en une multitude d'organes spécialisés, nés de considérations politiques et bureaucratiques.

Les Etats membres devraient être représentés largement et unitairement - avec un droit de vote homogène pour chacun des Etats - au sein d'un organe que nous pourrions nommer « Chambre ou Conseil des Etats » et qui devrait avoir un pouvoir de codécision législative avec le PE. La Chambre ou Conseil des Etats devrait se composer de délégations nationales suffisamment larges pour exprimer le point de vue du gouvernement, des parlements et, le cas échéant, d'autres structures constitutionnelles, dans le strict respect du principe de subsidiarité.

La Chambre ou Conseil des Etats ainsi composé devrait mener ses travaux d'une manière publique, comme le Parlement européen.

Le Conseil devra se faire de plus en plus l'expression d'une véritable dialectique politique dans une Communauté élargie.

An effective political dialectic in an enlarged Community

3

The matter of the composition and tasks of the Council is already of great importance both institutionally and politically, but it will become increasingly more urgent as the prospect of Community enlargement becomes imminent.

In defining the role and composition of the Council it is essential to adopt a critical attitude to a process of European integration which encourages the present trend towards bureaucratization. We must imprint a genuinely politically stamp on this process: in other words, we must have a Council which is in a position to discuss most of the decisions taken, both at legislative and at political level.

It is important to ensure that there is a qualitatively strong representation of the Member States in the future Council, capable of synthesizing their interests and points of view, rather than a representation which - while uniform and endowed with considerable powers, is often incapable of expressing and defending the vital interests of Member States because it is fragmented into a large number of specialized bodies appointed at political and bureaucratic level.

The Member States should be fully and uniformly represented (i.e. each State should have a homogeneous vote) in a body which we might call Chamber or Council of States and which should have co-legislative power with European Parliament. The Chamber or Council of States should be composed of national delegations of sufficient breadth to include representatives of the government, the parliaments and, where appropriate, other constitutional bodies, subject to strict compliance with the principle of subsidiarity.

The Chamber or Council of States thus constituted would be required, save in exceptional cases, to conduct its proceedings in public, like European Parliament.

The Council must be capable, more and more, of expressing an effective political dialectic in an enlarged Community.

Biagio De Giovanni, MEP



CROCODILE

Editeur: Pier Virgilio Dastoli

Lettre mensuelle publiée par Crocodile sprl, Centre de recherche, information et documentation européenne, fondé en 1981 par Altiero Spinelli et Felice Ippolito.

Siège: rue Froissart 119, bte 23, B-1040 Bruxelles - Tel. 230 42 29 / 284 51 28 - Fax 284 91 28.

Bureau de Rome: via della Colonna Antonina 35, I-00186 Roma - Tel. 684 12 35 - Fax 679 69 68 (responsable: Francesco Gui).

Administration: Saverio Dastoli, Laura Autore.

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Scott Crosby, Serge Ghizzardi, Sylvie Kormoss, Livius, Stephan Martayan, Soraya Martinez, Roisini Ni Chonchuir, Simon Nugent, Sophie Rouvez, Adrien Taylor, Renzo Trivelli, Laurent Warlop.

Imprimé par: Imprimerie De Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, Tél. 374 17 25.

CROCODILE est envoyé à tous ceux qui acceptent de soutenir les frais d'impression et de diffusion, moyennant une contribution de 30 ECU, minimum (1400 FB) pour 12 numéros, à verser en faveur de: Crocodile sprl, BBL - Agence Européenne, 310-0201848-77, Bruxelles.

Crocodile: lettre aux parlements d'Europe a été conçu pour faire connaître les points de vue des Intergroupes fédéralistes constitués au sein du PE, des parlements nationaux et des autres organes élus.

Crocodile représente aujourd'hui un instrument de communication indispensable pour les élus et les électeurs européens.



En passant par la Lorraine...

Le Président Mitterrand vient de proposer la création d'un corps d'armée franco-allemand basé à Strasbourg, et donc le stationnement de militaires allemands sur le sol français, tandis que le Général de Gaulle marqua la dernière partie de son règne en retirant la France de l'organisation militaire intégrée de l'Alliance Atlantique et en obtenant le retrait des forces de l'OTAN du sol français. L'histoire poussa-t-elle ces deux hommes à prendre une décision contraire pour répondre à la même crainte, à savoir l'indépendance militaire de la France vis-à-vis de ses alliés anglo-saxons?

Depuis la dissolution du Pacte de Varsovie et les événements d'août 1991, l'OTAN reste l'unique structure de défense stable en Europe. Dans sa volonté de répondre aux nouvelles réalités, l'OTAN proposa de créer une Force de réaction rapide, sous commandement anglais ayant pour but de se déployer en cas de crise dans la zone OTAN.

Sa composition devra être approuvée à Bruxelles les 12 et 13 décembre 1991.

Quelques jours auparavant, les 9 et 10 décembre 1991, les Douze réunis à Maastricht devront clotûrer les deux Conférences intergouvernementales. Les négociations sur la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) ont été marquées par de nombreuses péripéties. Après le retrait de la proposition néerlandaise, il y eut la déclaration commune anglo-italienne qui préconisait un lien organique entre l'UEO et l'OTAN. Paris et Bonn réagirent négativement à cette proposition. Ils souhaitaient recentrer l'axe décisionnel de la Communauté et renforcer son indépendance vis-à-vis des Etats-Unis. En se réunissant à Paris, les Ministres des Affaires étrangères allemand, français et espagnol, réaffirmèrent leur volonté d'établir une politique étrangère de sécurité commune.

Le 16 octobre 1991, MM. Kohl et Mitterrand proposèrent la création d'un corps d'armée franco-allemand qui pourrait être à la base d'une armée européenne incluant d'autres forces armées de l'UEO.

MM. Mitterrand et Kohl y déclarèrent : « Il est important, à notre avis, que les européens montrent clairement, par des décisions concrètes et des mesures institutionnelles qu'ils veulent prendre des responsabilités plus grandes dans le domaine de la sécurité et de la défense ».

Ce corps d'armée compterait entre 50 000 et 70 000 hommes et serait composé de la brigade franco-allemande, d'une division mécanisée allemande et d'une division blindée française. Cet embryon pourrait servir de modèle pour une coopération militaire plus étroite entre les Etats membres de l'UEO agissant en coopération avec l'OTAN. MM. Mitterrand et Kohl proposent la création « d'un groupe de planification et de coordination militaire de l'UEO » chargé de coordonner des actions communes y compris en cas de crise, de concevoir une coopération plus étroite avec l'Alliance Atlantique, en particulier, pour la logistique, le transport, la formation et le renseignement.

The German officers cross the Rhine?

As a result of his joint declaration with Chancellor Kohl, President Mitterrand has now proposed the creation of a joint army corps based in Strasbourg, a plan which involves stationing German soldiers on French soil on the opposite General de Gaulle marked the last part of his reign by pulling France out of the integrated military command of NATO and ensuring the withdrawal of NATO military forces from French territory. Such is the irony of history that leads these two men to take opposing decisions so as to respond to the same need - i.e. military independence of France vis-a-vis its Anglo-saxon allies.

NATO remains the only stable defence structure on the continent of Europe after the dissolution of the Warsaw Pact and the events of August 1991. In seeking to fulfil its ambition to redefine European defence policy, NATO has, in particular proposed the creation of a rapid response force under UK command which can be deployed in the case of crisis in NATO territory.

Its composition will be approved in Brussels on 11-13 December.

A few days beforehand, 9-10 December 1991, the twelve, meeting in Maastricht must complete the two IGC's.

The Community cannot allow a stalemate in Maastricht. The negotiations of a Common Foreign and Security Policy have been marked by many stages. Subsequent to the withdrawal of the the Dutch proposal, came the joint Anglo-Italian declaration which foresaw an organised link between the WEU and NATO. Bonn and Paris reacted negatively to this proposal. They wish to re-centralise the decision making axis of the Community and seek a European Community which is more independent of the United States. The French, German and Spanish foreign ministers repeated their desire to establish a foreign and security policy.

Meanwhile the last notable element was the Kohl-Mitterrand proposal of 16th October 1991 anticipating the creation of a Franco-German corps which could be the basis of a European army including other armed forces from the WEU.

Mitterrand and Kohl declared: « In our opinion it is important that Europeans show clearly, by concrete decisions and institutional measures, their wish for greater responsibilities in the realm of security and defense ».

This army corps will comprise between 50 000 and 70 000 soldiers and will be made up of Franco-German brigade, a German mobile division and a French tank division. This embryonic unit could serve as a model for closer military cooperation between members of the WEU acting together within NATO. Mitterrand and Kohl have proposed creation of « planning and military coordination group in the WEU » with the responsibility of planning all actions, including a possible of a crisis to set up closer cooperation with Atlantic Alliance in particular regarding logistics, transport, training and information.



Si tous les pays de la CE joignaient l'UEO (l'Irlande pouvant avoir un statut d'observateur), elle se verrait confier la gestion de la PESG tandis que le Conseil devrait organiser les relations entre l'Union et l'UEO, et assurer l'élaboration progressive de cette politique.

On pourrait alors créer un lien organique clair entre l'UEO et la CE (synchronisation de la durée des présidences, liens plus étroits entre le secrétariat-général et le conseil des ministres, entre l'Assemblée parlementaire et le Parlement européen).

Au-delà des réactions positives de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie, du président de la Commission, de l'avis circonspect des Pays-Bas et de l'avis négatif du Royaume-Uni, ce sont les Etats-Unis qui se sentent court-circuités. En effet, si ce projet prend forme, il sera bien vite difficile de marquer la différence entre la Force de réaction rapide et cet « embryon » d'armée européenne. Cela pourrait, par conséquent, remettre en cause la présence des forces armées américaines en Europe.

La proposition franco-allemande est un pion de plus, avancé sur l'échiquier européen mais il reste encore beaucoup de problèmes à régler:

- l'impossibilité pour l'Allemagne d'envoyer des troupes en dehors de la zone OTAN,
- la non-appartenance de la France au commandement intégré de l'Alliance Atlantique,
- la fin de l'unicité du Traité de la CE,
- la gestion du commandement intégré de l'UEO.
- le mode de décision de l'UEO sur base inter-gouvernementale.

Les Français se sentent pressés et ne veulent surtout pas être isolés et tenus à l'écart de toute décision importante ayant trait à la défense en Europe. Ils seraient même prêts à transférer le siège de l'UEO à Bruxelles et lui donner une dimension supplémentaire à son statut de capitale de l'Europe.

Il faudra également répondre à la nécessité des anciens pays communistes de se situer dans un nouveau cadre de sécurité. L'OTAN envisagerait de donner à ces différents pays le statut de membre. La Communauté européenne n'a pas encore de réponse à ce sujet.

Atlantiste ou européen, le sempiternel débat est bien à l'ordre du jour. Maastricht pour les uns, Rome et Bruxelles pour les autres, seront les batailles que l'on ne pourra pas perdre.

M. Mitterrand fut longtemps un partisan de Jean Monnet et il en a gardé sa dialectique. Cependant, sa vision de l'Europe se rapproche de plus en plus de celle du Général De Gaulle qui la désirait intergouvernementale avec la France comme Nation-Guide. La France n'a jamais su concevoir une Europe autre qu'inter-gouvernementale. N'est-ce peut-être pas là l'erreur principale de son approche géopolitique ? Et pourtant les pays de l'Europe de l'Est, d'Afrique ou d'Asie recherchent un nouveau pôle de stabilité politique qui puisse contrebalancer la puissance américaine.

If all the EC countries joined the WEU (Ireland could have the status of observer), the decisions of its future European Union could be implemented by it.

One could create a clean organic link between the WEU and the CFSP (synchronisation of Presidential terms closer links between the Secretariat General and the Council of Ministers, between the Parliamentary Assembly and the European Parliament). The WEU would be given the responsibility of managing the CFSP while the European Council would have to manage relations between the Union and the WEU and to ensure the progressive development of this policy.

Among the positive reactions of Belgium, Spain, Italy and the President of the Commission, the circumspect opinion of the Netherlands and the negative opinion of the United Kingdom it is the United States which feels itself to have been left out.

In fact, if the Franco-German proposal takes form it will quickly become difficult to identify the difference between the rapid response force and this embryonic European Army. Furthermore this core may call into question the continued presence of American armed forces on European territory.

If the Franco-German proposal is a further bid for power on the European chessboard, many problems still remain to be solved e.g.:

- Germany's inability to send troops to the NATO zone,
- The fact that France does not belong to NATO's integrated command structure,
- The end of the « Unicity » of the EC Treaty?
- The management of an integrated WEU command
- The intergovernmental nature of WEU decision making

The French feel themselves greatly under pressure not to avoid being left on the margin of all important decisions relating to European defence. By way of proof -they would even be prepared to see the headquarters of WEU transferred to Brussels and hence to give the Community an extra string to its bow in claiming to be the Capital of Europe.

Meanwhile, the French and Germans, just as much as the Americans do not wish to accept their responsibilities vis-a-vis the East European countries which seek a tutelage for their defense. It is true that the risk of potential conflicts is immense and they promise to be long drawn out and insoluble.

Atlanticist or European, the eternal debate is firmly on the agenda. Maastricht for some - Rome and Brussels for the others will be the battles that must not be missed.

Mr. Mitterrand was for a long time a defender of Jean Monnet and he retained his dialectic. Nevertheless, his vision of Europe approaches that of General de Gaulle who sought an inter-governmental system with France as guiding nation. France has never been able to envisage Europe as other than Intergovernmental structure. Maybe this is where it should seek explanation for the different failures. Meanwhile Europe must respond to its waiting partners, in Eastern Europe, Africa, and to Asia who seek a new pole of political stability so as to balance the power of America.



L'axe Rome-Londres et les amitiés américaines de M. De Michelis

Beaucoup d'encre a été gaspillé dans l'analyse de la déclaration anglo-italienne sur les questions de la défense européenne, mais personne n'a pu nier son approche très atlantiste, presque plus atlantiste - a-t-on dit au Parlement européen - que les propositions faites à Londres par James Baker.

M. De Michelis n'a dévoilé qu'une partie de la petite histoire qui a été à l'origine de cette déclaration. Il a oublié de dire que les toutes premières phases des négociations avec les Anglais se sont déroulées entre la Farnesina (le ministère des affaires étrangères italien) et le Foreign Office (l'homologue britannique), en écartant soigneusement « Palazzo Chigi » (la présidence du gouvernement italien) et « Montecitorio » (le Parlement italien).

En revanche, les experts de l'« Aspen Institute » américain et de son siège de via Jacopo Peri, à Rome, ont pu suivre et participer activement à l'élaboration de ce nouvel exploit du Ministre des affaires étrangères italien.

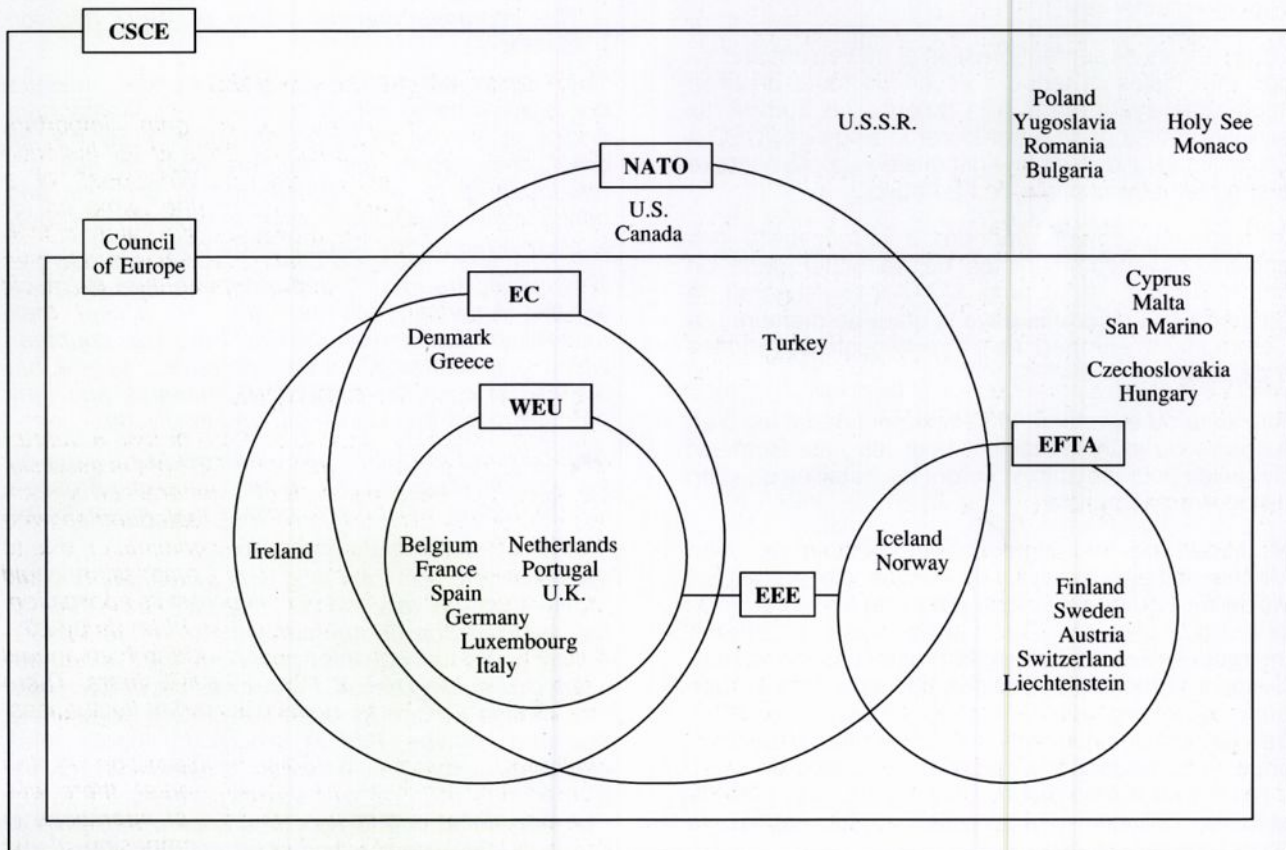
Président d'honneur: Francesco Cossiga, co-président: Gianni De Michelis. Membres de l'Aspen Institute italien: Virginio Rognoni, ministre de la défense, Giorgio La Malfa, secrétaire du PRI, Franco Nobili et Gabriele Cagliari, présidents de plus grandes holdings d'Etat, mais aussi Richard Gardner, Giorgio Napolitano, Edgard Pisani et Rüdiger von Wechmar. Tout le Gotha de la politique étrangère italienne contrôle la filiale italienne du Club américain, ouverte

à un groupe très restreint d'hommes politiques, industriels, managers et journalistes de l'establishment italien et de la Méditerranée. Parmi les différents Aspen Institutes fondés en Europe à l'initiative du Club américain né en 1949, l'Aspen italien est - sans doute - le plus actif, beaucoup plus que celui de Berlin, dirigé par l'ancien ambassadeur USA David Anderson, ou de Paris, dirigé par M. Olivier Mellerio. Ceci grâce à l'activité forcenée de M. De Michelis, mais aussi aux ressources financières dues à la générosité de « IBM Southern Europe », de « Equitable Financial Companies » et d'un groupe de puissantes banques italiennes.

L'Europe de l'Union politique et de la défense (mais aussi celle de l'Union monétaire) n'apparaît pas parmi les thèmes des colloques organisés par l'Aspen Institute italien. Simple oubli ou acte d'hommage aux riches cousins du Colorado ? Nous essayerons de le comprendre, mais la lecture de la déclaration De Michelis-Hurd pourrait être déjà un élément très important pour aider nos recherches. M. De Michelis nous a suggéré une interprétation intéressante, lorsqu'il a avoué que l'initiative anglo-italienne avait le but de biffer toute référence « fédéraliste » dans les textes de la présidence néerlandaise.

Chapeau, M. De Michelis ! Il fallait éviter à tout prix de violer les règles du savoir-faire, des VIP du Colorado et vous y êtes arrivé.

Livius



European Community and Eastern Europe

7

Les nouveaux pays frères

Depuis l'automne 1989, les nouveaux régimes démocratiques de l'Europe de l'Est ont décidé de transformer leur système économique centralisé en une économie de marché et de démanteler la structure économique commune existante, le COMECON. Face aux problèmes de transition économique et politique, à la disparition d'une grande partie de leur marché naturel, de l'inadaptation de l'outil industriel et de l'inconvertibilité monétaire que connaissent les pays de l'Europe Centrale et Orientale, la Communauté s'est trouvée devant l'obligation politique et morale d'ouvrir des négociations en vue de signer différents accords d'association ou de coopération selon les pays. Les événements d'août 1991 ont obligé la Communauté à renforcer son appui aux pays de l'Est et à élargir le mandat de la Commission lors de ces négociations. Celles-ci portent sur un statut d'association avec la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, de nouveaux accords de coopération avec la Roumanie et la Bulgarie en vue d'un accord d'association ainsi que sur la participation au programme PHARE, au G 24 et sur un accord de commerce et de coopération avec l'Albanie. Il est actuellement envisagé de soutenir les Pays Baltes dans leur volonté de réformes en les assistant économiquement au même titre que l'Albanie.

Les propositions d'association faites par la Commission à la Hongrie, à la Pologne et à la Tchécoslovaquie n'ont pas tout à fait répondu aux espérances de ces pays et certains dossiers posent de sérieux problèmes:

L'échange de produits textiles

Ces trois pays pourront tirer des avantages importants sur ce point précis. La Pologne a d'autre part une balance textile négative. On parle d'une libéralisation tarifaire sur six ans (même calendrier pour les restrictions quantitatives), des clauses de sauvegarde spécifiques pour le textile. Cependant, la Commission devra donner des garanties au Portugal sur le soutien structurel de la CEE à son industrie.

Les échanges agricoles

Ces produits correspondent plus ou moins au quart de leurs exportations totales vers la Communauté. Il devient important d'appliquer le système de préférences généralisées (les pays de l'Est étaient victimes de discriminations commerciales importantes dues à l'ancien régime). La Commission consoliderait les bénéfices découlant de son application. Dans le secteur douanier, la réduction de 20% des tarifs et prélèvements sera appliquée sur trois ans, avec une augmentation progressive de 10% par an pour cinq ans. Il y aurait une clause de sauvegarde en cas de perturbation du marché.

The new brotherhood

Since the autumn of 1989, the new democratic regimes of Eastern Europe have decided to change their centralised economic systems into market economies and to dismantle the existing common economic structure, known as COMECON. Confronting the problems of economic and political transition, the disappearance of a substantial part of their natural market, the unadaptable nature of their industrial reserve, and currency inconvertibility, the Community faced the moral and political duty to open negotiations so as to enable the signing of different association or cooperation agreements with the individual countries. The events of August 1991 obliged the Community to strengthen this support towards Eastern Europe and to widen its mandate accordingly. This leads on to association status with Poland, Hungary and Czechoslovakia, and new cooperation agreements with Romania and Bulgaria with the objective of association agreements and participation in the PHARE programme, participation in the G24 and commercial agreements and cooperation with Albania. Support is also envisaged for the Baltic States to assist in their reforms at the same level as with Albania.

The association proposals made by the Commission with Hungary, Poland and Czechoslovakia have not answered our hopes and certain dossiers raise serious problems:

The exchange of textiles

These three countries could gain important advantages on specific issues. Poland for instance has a negative textile balance. We speak of a liberalisation of tariffs in 6 years (the same as for quantitative restrictions) with a specific safety clause on textiles. However, the Commission has had to give guarantees to Portugal on the Community's structural support to its industry.

Agricultural exchanges

These products correspond to more or less a quarter of their exports to the Community. One of the essential points lies in the application of a generalised system of preferences. (The Eastern European countries were victims of important commercial discrimination due to their former political system.) The Commission would consolidate the benefits stemming from its application. In the customs sector, the reduction of tariffs by 20% will be applied over a three year period with an annual progressive increase of 10% over five years. There will be a safety clause in case of market fluctuations.

Following French and Belgian opposition to the concessions granted to the beef market, there was a proposal for a triangular system of operations in ECU, already in use in Albania, comprising of the



A la suite de l'opposition française et belge sur les concessions pour le marché bovin, il y eut une proposition d'opérations triangulaires en ECU, déjà utilisée pour l'Albanie, qui consiste à utiliser des fonds communautaires pour l'achat par l'URSS de denrées alimentaires des pays de l'Europe centrale et orientale.

Le transit

Les différentes parties proposent une amélioration des conditions de transit, par l'octroi de suffisamment de permis de transit. Dans un cadre plus général, on pourrait concevoir un financement pour l'amélioration du réseau routier.

Le charbon

Les restrictions nationales pourront à cet égard être considérées comme une entrave à la mise en oeuvre du Marché unique. Leur disparition devrait se faire sur quatre ans.

La circulation des travailleurs

Il sera difficile d'appliquer un régime de circulation de type libéral. Cependant, la Commission tente de forcer la décision du Conseil sur des points tels que :

- l'extension des facilités existantes pour les contrats d'emploi,
- la coordination des régimes de sécurité sociale,
- l'élimination des discriminations en matière de rémunération, de conditions de travail et de licenciement,
- la régularisation de la situation des polonais ayant un permis de séjour mais pas de travail.

Il est clair que la Communauté doit conclure un accord sur ces statuts tant la pression des événements est grande. Il est essentiel d'intégrer dans l'économie mondiale ces nouveaux venus à l'économie de marché. Cependant, les pressions économiques internes ne le sont pas moins. Les prix à payer par différents secteurs européens tels que le textile et l'agriculture sont conséquents. Déjà, le marché de la viande bovine s'est effondré. Lors de la séance plénière du Parlement européen, le 8 octobre 1991, M. Guillaume (ancien ministre de l'agriculture sous le gouvernement Chirac et parlementaire européen) accusait la Commission d'avoir permis à l'ancienne Allemagne de l'Est d'importer des produits agricoles de l'Est à condition qu'ils restent conscrits dans les cinq nouveaux länder. Cette condition, estimait-il, est tout à fait inapplicable. Ainsi, la question essentielle est de savoir si les citoyens européens sont prêts à payer le sacrifice de cette intégration nécessaire et s'ils se rendent compte des réalités économiques que cela suppose. Le danger de voir cet acte de solidarité économique et politique se muer en rancœur nationaliste est grand. En ces temps où les différents partis d'extrême-droite nationaux basent leurs discours sur le rejet de l'autre, où l'on banalise les actes de xénophobie en France ou ailleurs, les hommes politiques se doivent d'être clairs vis-à-vis de leurs citoyens.

use of Community Funds for the purchase by the USSR of food by Central and Eastern European countries.

Transit

Different parties propose the improvement of transit conditions as regards the granting of adequate transit conditions. In a broader perspective one could imagine the funding of improved road networks.

Coal

National restrictions could in this instance be considered a barrier to the implementation of the Single Market. They should be eliminated within the next four years.

Freedom of movement for workers

It will be difficult to apply a liberal system. However, the Commission tries to influence the Council's decision on such subjects as:

- *the extension of existing facilities for work permits*
- *the coordination of social security systems*
- *the elimination of any form of discrimination of subsidies, working conditions and licensing,*
- *the standardisation of the Polish situation where workers have a residence permit and no work.*

Clearly the Community needs to reach an agreement on the Statutes given the huge pressure of external events. It is essential to integrate into the world economy these newcomers to the economic market. However, internal economic pressure is just as intense. The price that different European sectors such as textiles and agriculture have to pay is just one of the consequences. The beef market is already floundering. Following the Plenary session of the European Parliament on the 8th October 1991, Mr Guillaume (ex minister of agriculture under Chirac and M.E.P.) accused the Commission of having allowed the former East Germany to import agricultural produce from the East on condition that it was limited to the 5 new Landers. This condition was, in his view, inapplicable. Therefore the basic question is to know whether the European citizens are willing to make the necessary sacrifice for this integration and realise the economic reality that this will imply. There exists a great danger of watching this act of political and economic solidarity develop into a nationalist hatred. At this moment, when extreme Right nationalist parties base their policies on rejection, where we see once again xenophobia occurring in Germany, where one trivialises this xenophobia in France and elsewhere, politicians have to speak clearly to their citizens.



PHARE: Une lueur d'espoir

En 1989, la Communauté européenne lança le Programme PHARE (Pologne Hongrie Aide à la Reconstruction Economique) en collaboration avec le G 24 et le FMI. Son objectif principal était de faciliter les réformes sociales et économiques de l'Europe de l'Est et Centrale. Le programme a été étendu successivement à la Bulgarie, à la Roumanie et à la Tchécoslovaquie (il fut d'application durant une courte période également dans l'ancienne RDA et il est suspendu en Yougoslavie en raison des derniers événements). On s'attend à ce qu'il soit élargi également aux Pays Baltes et à l'Albanie.

L'aide à l'URSS provient de lignes budgétaires différentes. Elle est placée sous la tutelle du G 7. C'est par son biais que la Communauté décide des sommes d'aide à octroyer à l'URSS. Ceci vaut par ailleurs quelques esclandres de M. Maystadt qui n'avait pas accepté la façon peu cavalière avec laquelle les pays membres du G7 de la Communauté européenne avaient fait peu cas de l'avis des pays non-membres. Il avait même remis en question le montant de l'aide alimentaire prétextant que cela avait été décidé sans élément précis de référence.

Le Programme PHARE touche différents secteurs tels que les services financiers, l'investissement et le commerce, la restructuration et la privatisation, les PME, l'agriculture, l'environnement, l'énergie, le transport, les télécommunications, la santé ou le marché du travail, la Commission, le gouvernement receveur et un partenaire local.

Le rôle de la Commission consiste à négocier et à accepter les programmes, nommer des experts, mettre en place des Unités de gestion des projets ainsi que subventionner et établir une liste de consultants éligibles. Le gouvernement répartit les différentes responsabilités entre les ministères concernés et les Unités de gestion des projets. Il a la responsabilité de la gestion générale.

Quand le projet est accepté, la Communauté envoie une mission exploratoire, rédige une proposition financière, engage un expert si nécessaire et choisit un consultant en coopération avec le gouvernement du pays de l'Est.

Les sommes dues allouées en 1991 sont de l'ordre de 5976 M d'ECU.

Le Programme PHARE a déjà cependant montré ces limites.

D'un point de vue budgétaire, l'instrument n'est pas adapté aux objectifs poursuivis. Le budget est annuel et dépend donc de décisions politiques arbitraires. Il faut permettre un développement pluriannuel qui évite tout risque d'annulation de crédits en raison de la précarité financière.

D'un point de vue fonctionnel, la structure est lourde, ce qui entraîne une certaine lenteur d'exécution

PHARE: Glimpse of hope

The Community launched the PHARE programme (Pologne Hongrie Aide à la Reconstruction Economique) in 1989 in collaboration with the G 24 and the IMF. Its principal objective was to ease the social and economic reforms in Central and Eastern Europe. Whilst it was at first limited to Hungary and Poland, the programme was rapidly extended to Czechoslovakia, Bulgaria and Romania. It was also active in the ex-GDR for a short period and is currently unoperational in Yugoslavia. We are still waiting for it to be extended to the Baltic States and Albania.

USSR aid comes under a separate budgetary heading and is under the tutelage of G 7. Indeed it is in concertation with the latter that the EC decided the sum it was going to give to the USSR. This fact caused sparks to fly when Mr Maystadt (in an ECOFIN meeting) challenged the cavalier way in which the G7 EC Member States had tried to impose the G7 decisions on other EC Member States that are not represented in the G7. Indeed he even challenged the food aid sums on the pretext that they had been decided without any reference to fact/information on the real needs.

PHARE handles such different sectors as financial services, investment and trade, restructuring and privatisation, agriculture, environment, energy, transport, telecommunications, health and employment agencies.

The procedure for deciding priorities and for putting the programmes in place is the same for all countries. Each programme is run by the Commission, the receiving government, and by a local partner.

The Commission's role is to negotiate and accept the programmes, name experts and consultants, put operational units into place for projects as well as actually funding the undertaking. The government divides the different jobs between the ministries and the operational units of the projects. It has overall responsibility for the general management of the affair.

When the project is accepted the Commission sends in an exploratory mission, sets out a final proposal and hires an expert consultant in conjunction with the receiving government.

PHARE has about 5976 million, ECUs for 1991.

PHARE has, however, rapidly shown its limits. From a budgetary viewpoint, the sums allocated cannot possibly meet the objectives set. The budget is also annual and therefore dependent on the whims of politics. A pluri-annual approach is needed to avoid any risk of undermining projects because of the danger of running out of money.

From an organisational viewpoint, the structure is unwieldy, which implies a certain slowness of execution (in spite of the choice of certain projects in Bulgaria and Romania, no funds have yet been disbursed). Furthermore the choice of projects is made without the use of any global Commission strategy which takes account of the developmental process.



10 (malgré le choix de différents projets en Roumanie et en Bulgarie, aucun fonds n'a été débloqué).

De plus, il manque à la Commission une stratégie globale prenant en compte les différents processus de développement.

Lors de la dernière session du Parlement européen à Strasbourg, différents parlementaires ont critiqué entre autre le manque d'aide à la recherche scientifique. M. Regge (GUE) a par ailleurs souligné l'empressement avec lequel les japonais et les américains avaient engagé les éléments brillants de ces différents pays.

Ainsi, le groupe "STOA", lors de son voyage d'étude dans les pays de l'Est, s'est aperçu que les différents changements ont plus désorienté que stimulé les chercheurs. La suppression des subsides a entraîné la fermeture d'instituts et le départ d'éléments brillants. De plus, il existe une carence structurelle de la recherche appliquée.

On peut également se montrer circonspect face à la logique qui a amené le soutien porté à certains projets, et face aux détournements de lignes budgétaires à d'autres fins. Les exemples sont multiples:

- la construction de centrales énergétiques au lignite en Roumanie, interdites dans la Communauté et qui est une des causes des graves problèmes d'environnement à l'Est,
- en Bulgarie, les subsides alloués à la politique énergétique serviront à gérer les risques d'accidents possibles de la centrale nucléaire de Kozloduy,
- en Hongrie, des 4,7 M ECU comptabilisés pour des recherches sur l'environnement, 4,2 M ECU ont été employés pour l'élaboration d'une politique d'information sur l'environnement.

Si les critiques sont acerbes, il faut reconnaître que la Commission a du en un temps record mettre sur pied une structure qui permette d'assurer ce soutien politique et économique aux pays de l'Europe de l'Est et Centrale. Les charges de la Commission se sont alourdies, mais les cadres et les budgets sont restés identiques.

Une nouvelle fois, se pose la question sur le rôle et l'efficacité de la fonction publique européenne. Celle-ci dépend du Conseil qui désire restreindre son rôle mais augmenter ses charges. Ainsi, l'aide aux pays de l'Est n'est plus alors qu'un simple élément de la bataille entre les supranationaux et les intergouvernementaux. Il faut que les gouvernements prennent leur responsabilité, qu'ils renforcent l'efficacité, la transparence, la légitimité démocratique de la Commission afin de renforcer l'image de la CE et d'accélérer par la même, la restructuration économique des ex-pays de l'Est.

In a recent session of the EP in Strasbourg, different MEPs criticised the lack of aid for scientific research. Mr Regge (GUE) strongly underlined the fact that the Japanese and Americans had already hired some of the best minds in these countries. On its study tour of Eastern Europe, the group STOA noticed that the changes in political climate had more disrupted rather than inspired researchers. Indeed, the suspension of subsidies had led to the closure of many institutes and the departure of some of the most brilliant elements. Moreover, a structural failure in taking the research done and applying it seems to exist.

One can also question the use of funds for some projects and the changes in use of funds in other cases. Many examples can be found :

- *the construction of lignite powered electricity stations in Romania, whilst the same stations are forbidden in the EC as they are major source of pollution.*
- *in Bulgaria the subsidies given to the energy sector are exclusively going on propping up the existence of one nuclear power station.*
- *in Hungary, the 4.7 million ECUs allocated for environmental research are mostly being spent on an information campaign (4.2 million).*

If the criticisms are harsh, it must be recognised that the Commission is doing its best in hard circumstances. The programmes were set up in record time so as to guarantee rapid social and political support to Central and Eastern European countries. At the same time its job became more difficult because of the extra jobs given, but its workforce and administration budget remained static.

Once again the efficiency of the European civil service has been put into question by the Council's meanness. The Council is determined to limit the Commissions powers by limiting its numbers.

Eastern European aid has thus become just another part of the battle between supra and inter-governmentalism. National governments should bear the responsibility and reinforce the efficiency, transparency and democratic legitimacy of the Commission, so that the EC's image can be improved, and, at the same time, so as to speed the reconstruction of the ex-East bloc countries.





Investir en Europe de l'Est: Rêve ou cauchemar

L'investissement à l'Est est, peut-être l'élément clé des attentes des pays de l'Ouest en regard des perspectives économiques des nouvelles démocraties, de la stabilité politique et de la sécurité stratégique. Comme toujours, lorsque les investisseurs prennent peur, les politiques viennent à leur secours. Mais quelle est l'étendue actuelle des investissements occidentaux et quel est le niveau des changements?

En fait, les investissements se sont limités à la Pologne, à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie et même dans ce cas, ils n'ont pas été importants en 1990: 900 m de \$ en Hongrie, 200 m de \$ en Pologne et 100 m \$ en Tchécoslovaquie. En 1991, le volume net des flux vers les pays de l'Est devra augmenter de 400 à 600 % mais ce n'est pas significatif à l'échelle de l'économie mondiale. Un deuxième élément qui touche les investissements, c'est le montant peu élevé des investissements individuels. A l'exception de l'accord Skoda Volkswagen et peut-être du rachat de Tungsram par General Electrics, les investissements n'excèdent pas 25 m de \$. La ligne de conduite des investissements des sociétés occidentales consiste à racheter les divisions les plus avancées technologiquement des énormes conglomerats.

Beaucoup d'investisseurs sont confrontés à différents problèmes lorsqu'il s'agit de former une joint-venture ou de prendre le contrôle de holdings. Marketing, contrôle financier, plan de stratégie et outils personnels de gestion sont souvent considérés comme des paramètres clés. Ces obstacles peuvent être évités grâce à l'expertise occidentale et aux programmes d'assistance technique.

Il faut également considérer des facteurs tel que le cadre législatif ou le programme actuel de privatisation en Tchécoslovaquie. Mille sept cents nouveaux projets de privatisation auront été soumis aux autorités pour ratification. Cependant, les règles du jeu restent floues. Les investisseurs étrangers insistent sur la nécessité d'un cadre légal plus stable.

Il ne faut pas oublier non plus l'environnement. Quelles seront les contraintes de production imposées aux sociétés désireuses de s'établir à l'Est en échange de l'aide communautaire et occidentale?

Les coûts salariaux restent une source importante d'intérêt. Déjà, le prix de la main d'oeuvre a augmenté. Jusqu'à quand les nouvelles démocraties resteront-elles économiquement attractives?

Les problèmes de la stabilité démocratique et de la sécurité restent d'actualité. Ce n'est pas pour rien que les statuts de la BERD lient toute aide à l'instauration d'un système démocratique. Ce n'est pas uniquement par esprit de polémique afin d'obtenir le soutien pour toutes les mesures liées à ces dépenses impopulaires.

Nous avons pu remarquer que les investisseurs occidentaux avaient esquissés des signes de confiance dans les pays de l'Europe Centrale, mais il n'y a rien de ce genre pour les pays de l'Est.

Investing in Eastern Europe: Dream or nightmare

Investment in East-Central Europe is, perhaps the most accurate guide to Western expectations of the new democracies economic prospects, political stability and strategic security. It has always been the case that politicians rush in where investors fear to step. But what is the actual extent of Western investment and what is the rate of change?

Investment so far has been restricted to Poland, Hungary and Czechoslovakia and even here it has not been substantial 1990 totals are 900 m \$ into Hungary \$ 200 m for Poland and \$ 100 m in Czechoslovakia. In 1991, the volume of net inflows may be expected to increase 4 or 6 fold but this is still not significant in world economic terms. A second feature of the investment pattern is the small scale of individual investments. With the exception of Volkswagens-Skoda initiative and, General Electrics takeover of Tungsram, an investment has rarely exceeded \$ 25 m. Western companies pluck the most technologically advanced companies from the enormous planned-economy conglomerates.

Many Western businesses refer to the most self-evident problems of forming joint-ventures or taking holdings. Marketing, financial control, strategic planning and personnel management skills are often mentioned as key considerations. These are all gaps, however, that can be plugged with Western expertise and technical assistance programmes.

Of the greater significance in the medium term are the following.

The legislative environment. The current Czech's small privatisation programme is a case in point. 1700 business plans for privatisation are being submitted to the authorities for approval but the rules remain unclear. Foreign investors are insisting upon a more predictable legal framework for future initiatives.

There is the issue of environmental protection. What will be the constraints to production imposed upon companies established in the East in exchange for Community and the Western Aid?

The costs of labour are a source of great interest. But the latter is no longer a low wage economy. For how long can the « new democracies » be expected to remain as economically attractive?

Underlying all of the above calculation, however is the issue of democratic stability and security. It is not for nothing that the statutes of the EBRD restricts aid to these countries which are committed to establishing democratic systems. Nor is it simply polemic designed to win support in the West quite unpopular government expenditure.

We saw above that the Western investor has given a limited vote of confidence to the three neighbouring regimes. But until now, barely a vote has been cast in favour of the rest of Eastern Europe.



12 De l'autre côté de la Communauté

Pour son dossier sur les pays de l'Europe Centrale et orientale, le « CROCODILE » a désiré rencontrer un témoin des relations entre les anciens pays de l'Est et la Communauté. Le Professeur Balasz, président du Centre de la Fondation hongroise, a bien voulu répondre à nos questions.

Comment concevez-vous l'adhésion de la Hongrie aux structures actuelles de la Communauté ?

La Hongrie aborde la Communauté européenne avec la volonté d'y adhérer. Elle ne souhaite pas la création de nouvelles institutions pour l'intégration des pays de l'Est. Il ne faut pas imaginer de créer de nouveaux petits COMECON.

Comment considérez-vous la proposition de statut d'association faite par la CE ?

Les propositions de la CE reposent sur des bases vieilles de deux ans. Vu la rapidité des changements, il faut considérer ce modèle comme dépassé. Il offre essentiellement une confirmation politique des changements à l'Est (Association, Conseil d'association, coopération politique, coopération parlementaire). Ces propositions doivent être analysées sous deux aspects:

- d'un point de vue politique, la situation est maintenant devenue très différente et même irréversible en URSS.
- d'un point de vue économique, il faut savoir que l'appétit économique a accru.

Ayant considéré ces nouvelles données économiques (un plus grand accès au Marché, une aide plus conséquente), il faut avouer que le mandat de la Commission ne correspond pas aux demandes hongroises. Cependant, la Hongrie continuera à négocier afin d'étoffer le contenu économique de l'accord.

Quel est votre sentiment sur les programmes d'aide tels que PHARE ?

Tout d'abord, il faut reconnaître les grandes différences existantes entre des pays comme la Pologne ou la Hongrie. L'Europe de l'Ouest commence à les prendre en considération. PHARE devrait intégrer l'aide venant des relations bilatérales normales. Il existe une commission mixte, un conseil d'association qui devrait gérer cette aide. Nous avons par ailleurs des structures parallèles avec les pays de l'AELE. Il faut utiliser ces structures qui permettront une plus grande efficacité de l'aide fournie, au lieu d'une aide un peu improvisée, guidée par la pression de l'histoire.

Il faut adapter cette aide aux besoins: mettre sur pied un réseau de télécommunication, concevoir une structure autoroutière spécialement dans l'Est du pays, ce qui favoriserait l'implantation de sociétés mixtes. Il faut donc respecter les priorités logiques.

The Community as seen from the East

For its study, « CROCODILE » has looked for the advice of an observer of the situation between the EC and the former Eastern European countries. That's why we have made an interview with Professor Balasz, President of the Hungarian Foundation Centre.

How do you picture Hungary's place in the current community structures ?

Hungary wants to join the Community. It does not desire the creation of new institutions for integrating Eastern countries. One should not think of creating some kind of small new COMECON.

What do you think of draft statute of association offered by the EC ?

The model proposed by the EC is based on political foundations that are two years old. Given the intervening changes this model should be considered outdated. Indeed, all it does is to confirm politically the changes in the East (Association, Association council, Political cooperation, Parliamentary cooperation). These things should be looked at in two ways:

- politically, the situation has now become very different in the USSR, even irreversible;
- economically, the economic appetites have grown.

The new economic situation has been obvious for a long time (greater market access, larger aid package), but it must be said that the Commission's mandate does not meet Hungarian demands. However, Hungary will continue to negotiate to improve the economic contents of the accord. It is obvious that a political risk exists: deception at the first stage of association which could lead to a certain rejection of the EC.

What do you think of the Aid Programmes such as PHARE ?

First of all you need to recognise the great difference that exist between countries such as Poland or Hungary. Western Europe is starting to take them into consideration. PHARE should integrate aid given as a part of normal bilateral relations. A mixed committee exists, an Association Council, which should run this Aid. Furthermore we have parallel structures with EFTA countries. These structures should be used to allow greater efficacy in the use of aid, aid that is currently a little improvised, under the pressure of time.

This aid should also be adapted to needs: putting a telecoms network in place setting up a motorway system in the east of the country, thus allowing the establishment of more mixed companies, such logical priorities should be respected.



L'élargissement de la Communauté européenne posera un problème aigu: celui de la prise de décision. Comment le percevez-vous ?

L'Europe est confrontée à un besoin nouveau, celui de s'élargir. C'est un besoin politique incontestable. Sur les bases juridiques du Traité de Rome, on ne peut exclure aucun pays ou presque, pas même les pays baltes. Il faudrait donc revoir les conditions d'adhésion. Il est clair qu'une Communauté européenne de l'an 2000 ne pourra fonctionner sur les mêmes principes que ceux qui régissent la CEE, créée pour 6 (c'est un miracle que cela fonctionne avec deux fois plus de pays). Il me semble inévitable de créer des solutions à deux vitesses. Dans tout cas contraire, on remet en cause l'Union en tant que telle. L'Europe a besoin d'un noyau dur intégré, qui conduit le peloton vers l'intégration. On ne peut pas mettre tous les pays sur le même pied. Il faut aménager les structures pour leur permettre de fonctionner.

Pour la Hongrie, l'Europe de l'Ouest commence en Autriche. Nous suivons la voie de l'Autriche qui nous inspire de faire revivre l'AELE, laquelle était, au départ, une organisation de transition. On pourrait imaginer une nouvelle AELE, après le départ de la Suède et de l'Autriche en y ajoutant les trois pays de l'Europe centrale. Ce n'est qu'une idée...

Dans l'esprit de la classe politique hongroise, l'Europe intégrée n'est qu'un concept vague. C'est un objectif politique incontesté mais dont les nuances, bien souvent, lui échappent.

Il existe chez les pays de l'Est une nouvelle nécessité: celle de la sécurité. Qu'en pensez-vous ?

L'Europe de l'Est ne peut pas se défendre, c'est une plaine ouverte. Il faut donc une structure collective. Le pacte de Varsovie a disparu, l'OTAN n'accepte pas ces pays. Cependant, il faudra créer une structure appropriée, globale qui tienne compte des problèmes de sécurité intérieure. De plus, dans cet espace, il ne faut pas oublier la présence de l'arme nucléaire. On peut envisager d'octroyer ce rôle à la CSCE, avec un rôle spécifique pour l'UEO.

Quelles sont les attentes du peuple hongrois vis-à-vis de la Communauté européenne ?

Les hongrois attendent une confirmation, un soutien politique et désirent adhérer aux institutions européennes. Cependant, ils ne veulent pas être considérés comme des européens de seconde classe. Les intellectuels ont conscience des difficultés rencontrées durant cette ère de transition vers l'économie de marché et en vue de l'adaptation aux structures européennes. De plus, les différences sociales se sont accrues, il y a de nouveaux riches mais aussi de nouveaux pauvres. Face à cette situation, il nous faut une certaine assistance durant cette période de transition.

The enlargement of the EC will pose a serious problem that of the decision-making system. How do you react to this?

Europe is confronted with a new need, that of enlargement. It is an undeniable political need. According to the legal texts of the Treaty of Rome. Almost no country can be excluded, not even the Baltic states. The conditions of membership should be re-examined. It is clear that an EC in the year 2000 will not be able to work on the same principles as those which governed the EC, when it was created for the 6 (it is already a miracle that works with double the number of countries). A two speed solution seems inevitable to me. In all other cases the union itself is put into question. Europe needs an integrated hardcore, which leads the integration back. One cannot therefore put all the countries on a par. The structures must be adapted to allow them to work.

For Hungary, Western countries start with Austria. We follow the Austrian way, which inspires us to revive EFTA which was in the beginning a transitional organisation. One could already imagine a new EFTA following the departure of Sweden and Austria and with the addition of three Central European countries. It is just an idea...

In the minds of the Hungarian political class, a vague idea exists: an integrated Europe, a sort of nebulous definition. It is an uncontested political objective, but the nuances often escape them.

There is a new need in Eastern Europe: Security. What do you think about this?

Eastern Europe cannot defend itself, it's an open plain. A collective structure is then needed. The Warsaw Pact has gone, NATO will not accept these countries. However, a new appropriate structure should be created, which takes account of the problems of internal security. Moreover, in this area, the presence of nuclear arms should not be forgotten. One could envisage giving this role to the CSCE, with a specific role for WEU.

What do the Hungarian people expect from Europe?

The Hungarians want help, political support and to join Europe's institutions. They do not want to be considered Europe's second class citizens. Intellectuals are aware of the problems that will be both in the transition to a market economy and with a view to joining the European structures. Furthermore social differences have grown, there are new rich people, but also new poor ones. Given this situation, we will need some help during the transition period.



Un deuxième « paquet Delors » sur la cohésion économique et sociale

La Commission européenne se réunira en séminaire le 15 décembre prochain pour préparer le deuxième « paquet Delors », dont le but fondamental est la réussite de l'Union économique et monétaire, à travers la réalisation d'une véritable cohésion économique et sociale. Le premier paquet Delors avait été adopté par le Conseil européen de Bruxelles en février 1988 tandis que Conseil, Parlement et Commission avaient signé en juin 1988 un accord interinstitutionnel sur la « discipline budgétaire » pour la période 1989-1992, conformément aux décisions politiques du Conseil européen. Le deuxième paquet Delors devrait couvrir la réforme de la PAC (une discussion sur le rapport McSharry a été déjà entamée au Conseil et au sein de la commission agriculture du Parlement européen), la cohésion et l'aménagement des politiques structurelles (y compris l'environnement), la structure des ressources propres et la programmation financière de la Communauté. Du côté du Parlement européen, les députés seront appelés en premier lieu à discuter de la constitution d'une commission ad hoc (en 1988 elle avait été présidée par le Président Plumb, avec deux co-rapporteurs: MM. Baron Crespo et Von Wogau) et sur l'opportunité de renouveler l'accord sur la discipline budgétaire tant de fois violé par le Conseil.



La politique régionale de la Communauté vers l'année 2000

Les Ministres des Douze, responsables de la politique et de la planification régionale auront un premier échange de vues sur le rapport de la Commission intitulé « Europe 2000 », qui constitue désormais un cadre de référence pour les politiques d'aménagement du territoire menées par les Douze. Dans l'esprit du Commissaire Bruce Millan, « Europe 2000 » a avant tout le rôle d'informer les responsables nationaux sur les développements qui, en ces matières, interviennent dans d'autres parties de la CE. Afin d'exploiter pleinement ces informations, la Commission a proposé la création d'un Comité de développement spatial, qui examinerait des questions horizontales comme les transports, les télécommunications, l'environnement et la diffusion des connaissances scientifiques et technologiques.

L'adoption de ce rapport place la Commission dans une position privilégiée face aux collectivités régionales, qui rencontreront le PE à Strasbourg fin novembre, puisque l'Assemblée des Douze n'a pas été en mesure d'avancer des propositions courageuses pour ce qui concerne le rôle des régions.

Une déclaration des Parlements des Douze avant Maastricht ?

Le Président de la Chambre des Représentants de Belgique, M. Nothomb, a proposé que les Présidents des Parlements des Douze adressent un message politique sans équivoque au Conseil européen de Maastricht, en rappelant leur attachement à la Déclaration adoptée à Rome par les Assises. Une nouvelle session des Assises devrait en outre saisir immédiatement les nouveaux enjeux qui attendent l'Europe après le Sommet de Maastricht. Le Parlement belge (Chambre et Sénat) avait pour sa part donné une suite concrète à la Déclaration de Rome, en adoptant une résolution qui lie son attitude sur les résultats des Conférences intergouvernementales au jugement qui sera donné par le Parlement européen. Cette orientation a été adoptée par le Parlement italien et par plusieurs forces politiques, notamment en Espagne, en Allemagne, en Grèce et aux Pays Bas. En ce qui concerne les enjeux de l'après Maastricht, le Parlement européen pourrait en effet soumettre son projet de Constitution sur l'Union européenne (le rapport Colombo) à une nouvelle session des Assises avant la fin de cette législature européenne. De juillet à décembre 1993, la Belgique aura la présidence du Conseil CEE: voilà une bonne occasion pour préparer en temps utile les élections européennes de 1994.



Une crise interinstitutionnelle pourrait s'ouvrir à cause des retards du Conseil en matière sociale

Le Conseil des Ministres des Affaires sociales devrait se réunir en séance extraordinaire, les 6 et 7 novembre, pour parachever les discussions en matière d'aménagement du temps de travail et de lutte contre la pauvreté. Une discussion approfondie sur les conséquences de l'arrêt de la Cour de Justice sur l'égalité hommes/femmes devrait également avoir lieu. Les retards du Conseil au sujet de la dimension sociale du marché intérieur inquiètent le Parlement européen et la Commission: une crise interinstitutionnelle pourrait bientôt éclater, si le « filibustering » du PE dans la procédure de coopération concernant la directive « assurance » serait utilisé dans d'autres secteurs du Livre Blanc sur le marché intérieur. L'irritation du PE s'accroît, puisqu'on sait qu'un des domaines bloqué au sein de la Conférence intergouvernementale sur l'Union politique concerne le vote à la majorité au Conseil dans le domaine de la politique sociale et que cette impasse est provoquée non seulement par le gouvernement conservateur britannique mais également par le gouvernement socialiste espagnol.





Siège des institutions communautaires On en reparle

Selon le président du Vlaamse Volksbeweging, Peter de Roover, Bruxelles ne peut devenir la capitale de la CE car les conflits linguistiques qui s'en suivraient mettraient en péril la stabilité politique de la Belgique. Pour M. de Roover, il est en revanche possible de créer un vaste district-capitale Strasbourg-Bonn « dans un esprit de coopération européenne ». Ces propos suivent l'idée lancée par M. Richard Balfe (MEP, GB) d'installer les institutions communautaires à Bonn. Le commissaire chargé de l'administration, le Portugais Cardoso E. Cunha, a affirmé pour sa part que « si la grogne locale des bruxellois contre les eurocrates s'accroît, il faudra envisager d'aller ailleurs. On ne peut pas exclure que des offres très avantageuses nous soient présentées ».

Par ailleurs, la commission de l'environnement du PE envisage de saisir la Cour de Justice de la CE contre le Conseil concernant la question du siège de l'Agence Européenne de l'environnement.



Vers la session constitutive du PE de janvier 1992 : M. Klepsch premier candidat à la présidence

Le groupe PPE au sein du Parlement européen a choisi – suivant une procédure en deux étapes – son candidat pour l'élection du Président du PE en janvier 1992, c'est-à-dire M. Klepsch (All.).

Le groupe socialiste a confirmé pour sa part – à une majorité substantielle, mais avec une minorité significative – notamment les travaillistes britanniques – la déclaration faite en juillet 1989, selon laquelle le groupe socialiste « accueillait avec sympathie une candidature du PPE à la présidence du Parlement européen, le moment venu ». M. Cot, le président du groupe socialiste, a d'ailleurs précisé: « nous avons un certain nombre de choses à discuter avec les autres groupes et en particulier avec le PPE », notamment concernant une modification très large du Règlement. On sait déjà que les socialistes – ou, plutôt, leur majorité – exigent une forte « autodiscipline » dans les travaux du PE, un renforcement du rôle politique du Bureau (avec une réduction significative de ses membres) et un contrôle plus fort des groupes sur les députés.

On a toutefois pu constater que ces orientations n'ont pas fait l'unanimité dans la commission règlement et qu'il ne sera pas facile pour les deux grands groupes (PPE, Socialistes) de surmonter les obstacles venant non seulement des petits groupes, mais également des sections nationales. Des discussions préparatoires sur le renouvellement des commissions parlementaires se sont déroulées entretemps. La question des contrastes de compétences a été notamment examinée, ce qui pourrait amener les groupes à proposer la fusion de certaines commissions (politique et relations économiques extérieures, budget et contrôle budgétaire, institutionnelle et règlement) ou la création de nouvelles commissions (santé et consommateurs).

Le nouvel ordre international et la réforme de l'ONU

Le Parlement européen examinera au printemps 1992, sur la base d'un rapport de sa commission politique, les problèmes d'adaptation des Nations-Unies à la nouvelle situation mondiale.

Pendant cinquante-ans d'existence, les réformes des Nations-Unies ont été minimes et, pourtant, la nécessité de modifier et de développer les Nations-Unies est largement partagée. Les expériences les plus récentes – telles que la guerre du Golfe, l'évolution dans l'Europe de l'Est, la naissance de nouveaux problèmes qui s'ajoutent aux anciens: l'abîme entre le Nord et le Sud, les Droits de l'Homme et le droit d'intervention dans la vie interne des Etats, la pollution, les relations entre les Nations-Unies et les réalités internationales au niveau régional – ont mis à l'ordre du jour la possibilité de crises des structures supranationales et la renaissance de tendances nationalistes.

Il faudra essayer de résoudre ces problèmes et la question de la réforme des Nations-Unies, en évitant toute suggestion illusoire ou facile, telle que la demande d'intégrer la Communauté européenne – sic et simpliciter – parmi les membres de l'ONU.

Est-ce que l'Organisation des Nations-Unies doit rester une libre association d'Etats souverains ou doit-elle devenir un embryon d'un gouvernement mondial ? Cette seconde hypothèse aurait deux conséquences immédiates : une attribution de souveraineté aux Nations-Unies et la primauté du droit international sur le droit national. Paul Henry Spaak avait affirmé devant la deuxième Assemblée générale de l'ONU : « Il n'y aura jamais une organisation internationale active et efficace, capable de faire face à ses responsabilités, si ses Etats membres ne renoncent pas à leur souveraineté nationale ». Cette position des « fédéralistes mondialistes » ne fut pas acceptée, mais elle pourrait être lancée à nouveau aujourd'hui, même si elle pourrait être développée avec une plus grande souplesse.

Cette hypothèse est liée à la question des relations des Nations-Unies avec les institutions régionales supranationales et à la réforme du chapitre VIII du Statut.

Les réponses à ces questions doivent tenir compte notamment des problèmes suivants :

- pouvoirs et modalités de fonctionnement de l'Assemblée générale, y compris la question de la qualité des votes;
- pouvoirs et composition du Conseil de Sécurité, y compris les questions du nombre et des pouvoirs des membres permanents, et des rapports avec les autres organisations régionales (Communauté européenne, etc.);
- qualité et règles pour les interventions de l'ONU pour maintenir la paix, rétablir le droit international violé, défendre les Droits de l'Homme, lutter contre le sous-développement, la drogue et la pollution.

Renzo Trivelli, MPE

Rapporteur de la Commission politique du PE
sur la réforme de l'ONU



Calendrier des activités européennes

- 4 novembre* Jusqu'au 5, conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires au sein des parlements des Douze, à La Haye. Les représentants des parlements nationaux et du PE examineront l'état des travaux des CIG, en présence du premier ministre Lubbers.
- 4 novembre* Rencontre de la délégation du PE au sein des CIG avec le Président Mitterrand, à Paris.
- 4 novembre* Conférence Intergouvernementale sur l'Union politique, à Bruxelles.
- 4 novembre* Congrès du Club Kangourou, à Madrid.
- 5 novembre* Conférence interinstitutionnelle parallèle sur l'Union politique, à Bruxelles.
- 6 novembre* Convention sur la Fédération Européenne, organisée par les Intergroupes parlementaires fédéralistes et par CCRE, Mouvement Européen, JEF et UEF, à Rome.
- 7 novembre* Jusqu'au 8, Sommet de l'OTAN, à Rome.
- 8 novembre* Séminaire de l'ULB sur les CIG, à Bruxelles.
- 9 novembre* Rencontre Bush, Delors et Lubbers, à La Haye.
- 11 novembre* Conférence Intergouvernementale sur l'UEM, à Bruxelles.
- 12 novembre* Jusqu'au 14, conclave des Ministres des affaires étrangères des Douze sur les CIG, aux Pays-Bas.
- 12 novembre* Conférence interinstitutionnelle parallèle sur l'UEM, à Bruxelles.
- 14 novembre* Jusqu'au 15, séminaire de l'UEF sur les CIG, à Bruxelles.
- 15 novembre* Conclusions des négociations avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne sur les accords européens d'association et signature du traité sur l'espace économique européen CEE-AELE, à Bruxelles.
- 16 novembre* Jusqu'au 17, Assemblée du CIFE, à Prague.
- 18 novembre* Jusqu'au 22, session plénière du PE, à Strasbourg.
- 21 novembre* Jusqu'au 23, Colloque international organisé par le Club Victor Hugo et l'Association Culturelle Européenne sur « Nations, identité européenne, nouvelle architecture de l'Europe », à Strasbourg
- 21 novembre* Réunion du Comité Jean Monnet pour les Etats-Unis d'Europe, à Bruxelles.
- 24 novembre* Elections nationales en Belgique.
- 25 novembre* Rencontre de la délégation du PE au sein des CIG avec le Premier Ministre Schluter, à Copenhague.
- 27 novembre* Jusqu'au 29, conférence Parlement Européen/Régions de la CE, à Strasbourg.
- 2 décembre* Conférences intergouvernementales sur l'Union politique et sur l'UEM, à Bruxelles.
- 3 décembre* Conférence interinstitutionnelle parallèle sur l'UEM, à Bruxelles.
- 6 décembre* Jusqu'au 7, congrès du Mouvement Européen International, à Maastricht.
- 8 décembre* Manifestation des organisations fédéralistes européennes, à Maastricht.
- 9 décembre* Jusqu'au 10, Conseil européen, à Maastricht.
- 9 décembre* Jusqu'au 13, session plénière du PE, à Strasbourg.

